

Par la présente, le(s) soussigné(s)

Bureau immobilier agréé depuis 1993 n° IPI 100817

www.yakimmo.be

tel: 02 355 17 51

PROMESSE D'ACHAT

Monsieur / Madame	de nationalité
Né(e) à	, le, état civil :
Domicilié(e) : Et	à
Madame / Monsieur	de nationalité
Né(e) à	, le, état civil :
Domicilié(e) :	àà
S'engagent solidairement et indivis	siblement, ci-après dénommé « l'offrant »
L'offrant s'engage unilatéralement	et irrévocablement à acquérir l'immeuble suivant :
Maison 3 façades avec dépendance	es et jardin sise rue d'Avelinsart 61, 6044 Roux cadastré ou l'ayant été à la commune
de Charleroi, 19ème division (Roux), section A numéros 472c2 pour une superficie d'après titre de propriété de 4 ares
59 ca	
Et d'un revenu cadastral net avant	indexation de 356,-€ pour l'ensemble, dans l'état ou il se trouve au prix principal de :
€	(montant en chiffres)
	(montant en lettres)
notariaux, les frais d'inscription hypoth	s d'enregistrement, la TVA au taux en vigueur sur la valeur de la construction, les honoraires écaire, les frais <mark>de b</mark> ornage et de mesurage ou de division non compris. L'offrant reconnaît ir été informé par l'agent de toutes les conditions inhérentes au présent achat et ne pas en
L'offrant prie le bureau YAK immo d	chargé de la vente de cet immeuble, de transmettre la présente offre ferme au
·	e expresséme <mark>nt le</mark> dr <mark>oit d</mark> 'ac <mark>cep</mark> ter <mark>ou d</mark> e n <mark>a pa</mark> s a <mark>cce</mark> pte <mark>r de</mark> ve <mark>ndre</mark> aux prix et
	propriétaire vendeur devra marquer son accord ou son désaccord pour le
	lus tard (min 10 jours ouvrables), date à laquelle l'offre expirera de plein droit.
	etaire vendeur, le candidat acquéreur s'engage à signer un compromis de vente ère demande, ce compromis de vente sera soumis pour examen au notaire de chaque ocaux de l'agent.
	viendra au plus tard dans les 4 mois à dater de la signature du compromis de vente et de la
levée des clauses supensives éventuell authentique.	es, le transfert de propriété et la prise de jouissance du bien auront lieu à la signature de l'acte
A cet effet, l'acquéreur désigne le notai	ireàà
A cet effet, le vendeur désigne le notair	e Notaire Dupuis à Gosselies
L'offrant reconnait avoir reçu préal	lablement les documents essentiels à la vente tel que:
PEB (certificat énergétique du bâti	ment), Contrôle électrique, BDES, DRIGM, Plan cadastral, Plan d'assainissement,

Plan de mesurage terrain, Plan de secteur, Zone inondable, Zonore sonore,...

Le bien est actuellement inoccupé par le propriétaire et sera libre à l'acte.

L'Offrant versera, à titre de garantie de son	engagement dès l'acceptation du propriétaire et avant la rédaction du
compromis de vente par l'agent immobilier,	la somme de :€
(10%) du prix de vente sur le compte de tiers	s de l'agent BE52 3701 1899 1809 de la banque ING au nom de la SRL
YAKIMMO, et à valoir sur le prix de vente con	ıvenu.
L'agent, madame Erika Cool IPI 100817 est a	assuré auprès de AXA Belgium en police collective IPI n°730.390.160 et en
_	5, l'assurance décès par accident est offerte aux acquéreurs dans le cadre
de cette police d'assurance.	,
L'OFERANT DÉCLARE OU'EN CAS D'ACCE	PTATION DE SON OFFRE, L'AQUISITION DE L'IMMEUBLE EST FAITE :
	<i>uro (</i> Cette clause est accordée pour une durée d'un mois à dater de
	bsence de la preuve d'un refus motivé, au terme de cette clause, le prêt
	cas de non obtention du prêt (refus motivé auprès de deux organismes de
crédit) ou de désistement suite à la	non-levée des clauses suspensives, l'offrant devra en informer par
recommandé le bureau YAK immo,	la vente sera considérée comme nulle, la garantie versée sera restituée
sans intérêts sous déduction d'une	indemnité de 500€ + TVA représentant les frais de dossier de l'agent.
o Sans condition suspensive d'obt	tention de crédit
<u> </u>	.c.mon de creat.
	ites dettes, charges hypothécaires ou privilégiées généralement
	ons et transcriptions, également de tous impôts et taxes.
	n usage dans les compromis de vente du notaire du vendeur. En cas de désistement de l'Offrant litions suspensives levées, avant ou après le compromis de vente, une indéminté de 10% du prix
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	seront dus par l'offrant. Cette condition est réciproque dans le chef du propriétaire vendeur. Le
honoraires du courtier (l'agent) sont payables au compta	ant (par le propriétaire) dès la levée de toutes les réserves éventuelles reprise dans la présente
	é, le surplus éventuel sera transféré au notaire instrumentant. En cas de litige, les tribunaux du
lieu ou se trouve le siège social du courtier (l'agence) ser	
Fait à, le,	En autant d'exemplaires que de parties
L'Offrant	Le propriétaire
Bon pour accord	Bon pour acceptation
	2 4 4 4 4 4 4
CADRE RÉSERVÉ AU(X) PROPRIETAIRE	<u> </u>
o Je (nous), soussigné(s),	propriétaire(s) vendeur(s),
	R* (*biffer la mention inutile) l'offre ci-dessus commission d'agence comprise .
	précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :
DATE :	
	propriétaire(s) vendeur(s),
comprise valabre jusqu'au	<u>·RE</u> au prix de,-€ commission d'agence
Signature(s) du (des) propriétaire(s)) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :
DATE :	
Signature(s) POUR ACCORD de l' (to	ous les) offrant(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :
5 - (-) <u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

DATE:.....

Annexe à l'offre d'achat (facultatif):
Monsieur:
Marié – divorcé – cohabitant légal - célibataire
Gsm e-mail
Vous êtes locataire, ou propriétaire ?
Avez-vous des emprunts en cours ? oui/non
Si oui lesquels ?
Madame :
Marié – divorcé – cohabitant légal - célibataire
Gsm e-mail
Vous êtes locataire, ou propriétaire ?
Avez-vous des emprunts en cours ? oui/non
Si oui lesquels ?
Avez-vous déjà effectué des démarches auprès d'un organisme financier (banque – courtier de
crédit) ?
Si oui, quelle est votre capacité d'emprunt ? €
• Si non, souhaitez-vous une mise e <mark>n re</mark> la <mark>tion sans e</mark> ng <mark>age</mark> m <mark>ent avec u</mark> n <mark>de n</mark> os
partenaires (courtier)?

3

Signature(s) candidat(s) :